



**Découvrez en avant première le contenu du prochain dossier technique d'Optimind sur le thème de la Prévoyance !**

Les contrats d'assurance Prévoyance ne cessent d'évoluer du fait de la succession de nouvelles dispositions réglementaires sur les maintiens de garanties ; pour les invalides dans un premier temps - *Loi Evin modifiée du 17 juillet 2001* - et pour les salariés en rupture de contrat de travail ; *art 14 de l'ANI du 11 janvier 2008 sur la modernisation du marché du travail*. Ces nouvelles dispositions ne sont pas sans effet pour les organismes complémentaires assurant le risque Prévoyance car cela implique des impacts de gestion et d'augmentations tarifaires à répercuter aux cotisations tout en restant compétitifs.

Intervenants :

**Olivier Cayot**, actuaire Manager, Practice Leader Prévoyance  
**Thibaud Hager**, actuaire Manager, Practice Leader Prévoyance

**Les horaires**

**Durée :** 1 h30  
**8 h 30 :** Café d'accueil  
**9 h 00 :** Présentation  
**10 h 00 :** Questions/réponses  
**10h30 :** Fin du petit-déjeuner

**Qui sommes-nous ?**

Société d'actuariat conseil, OPTIMIND est un interlocuteur de référence pour les assureurs, mutuelles, banques et grandes entreprises qui souhaitent un partenaire métier les accompagnants dans leurs projets.

**Où ?**

Optimind - Auditorium  
46 rue La Boétie  
75008 Paris

8h30 : Accueil des participants  
9h00 : Introduction  
Les grands thèmes du dossier technique Prévoyance  
Les « Maintiens de garantie »  
10h00 : Questions / réponses

**Le nombre de places étant limité,  
nous vous invitons à confirmer votre présence avant le 14 octobre 2010.  
Pour vous inscrire : [pdj@optimind.fr](mailto:pdj@optimind.fr) / Réf. 101019**